

Par courriel

DGS
M. Karim Boubaker
Médecin cantonal
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

Pully, le 19 décembre 2023

Consultation – modification de la loi sur la santé publique (LSP)

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courriel du 11 décembre 2023 relatif à la mise en consultation du projet de modification de la loi sur la santé publique (LSP) qui vise à y fixer le principe de la limitation du nombre de médecins qui fournissent des prestations ambulatoires à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Après analyse des différents documents, l'Union des Communes Vaudoises renonce à se déterminer dans la mesure où les modifications législatives envisagées ne concernent pas directement les communes vaudoises.

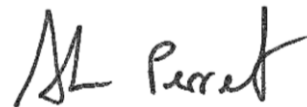
En vous remerciant d'avoir consulté notre Association, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

Eloi Fellay



Directeur

Amélie Ramoni-Perret



Juriste